

DEC140427DR05

Décision donnant délégation de signature à Mme Sabine Barbut, responsable du service des affaires générales, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavelier, délégué régional de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision n° 132825DR05 du 20 septembre 2013 nommant Mme Sabine Barbut, aux fonctions de responsable du service des affaires générales ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, délégation est donnée à Mme Sabine Barbut, responsable du service des affaires générales, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

La présente décision prend effet le 3 février 2014 et prendra fin le 28 février 2014.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 30 janvier 2014

Le délégué régional
Philippe Cavelier